

Note d'information relative à l'offre de
Parts de coopérateur de type B « ordinaire », par Coopeos sc agréée

Le présent document a été établi par Coopeos sc agréée.

LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ETE VERIFIE OU APPROUVE PAR L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS.

Cette note d'information est correcte à la date du 29/03/2024

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT

Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation, l'actionnaire passe après les créanciers dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur estime que les principaux risques, spécifiques à l'offre concernée et leur effet potentiel sur l'émetteur et les investisseurs sont les suivants :

Risques propres à l'émetteur – opérationnel :	<p>Nous proposons à nos clients en Service Energétique un contrat global durant 5 à 15 ans y compris la fourniture du combustible bois à un prix fixe indexé sur l'indice santé pour quelques anciens contrats, indexé sur les indices plaquettes bois et diesel pour le prix du bois des nouveaux contrats et contrats actualisés.</p> <p>Les plaquettes bois ont un prix plus stable que les autres énergies, mais est susceptible de subir une pression saisonnière de la</p>
---	--

	<p>demande.</p> <p>Nos copeaux de bois sont produits à partir de déchets verts, ce qui assure un prix inférieur à la plaquette forestière.</p> <p>Dans le cadre de ce même Service Energétique, une garantie totale est incluse dans nos contrats passés et proposées en option payante dans nos nouveaux contrats. Une provision est constituée annuellement depuis 2022 pour couvrir ce risque.</p>
--	---

Partie II : Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement.

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Rue de Morimont, 13A à 1340 Ottignies (Belgique)
1.2 Forme juridique	Sc agréée
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	BE0644.403.464
1.4 Site internet	www.coopeos.be
2. Activités de l'émetteur	Conception, financement, installation et maintenance de chaudières biomasse et fourniture du combustible bois. Sensibilisation aux énergies renouvelables et à l'économie durable.
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	W.Alter dans le cadre des plans Brasero et Kyoto avec 376.000 € d'apport, soit 44,16% du total. Entrée en 2016 pour 60.000 €, complément de 140.000 € en 2018 et augmentation de la participation en 2023 de 197.750 €. Remboursement conventionnel de part en novembre 2023.
4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	Sortie souhaitée de W.Alter par remboursement de l'apport ou vente au bout de 5 à 10 ans après l'entrée selon les possibilités de Coopeos, ce qui correspond au 1 ^{er} remboursement de novembre 2023.
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	<u>Conseil d'administration :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1. Monsieur Frédéric Bourgois (administrateur délégué) 2. Madame Caroline Lambin (administratrice déléguée) 3. Monsieur François Boitquin 4. Monsieur Frédéric Chomé

	<p>5. Madame Jacinte Monsieur</p> <p>6. Monsieur Patrick Marichal</p> <p>7. Monsieur Bruno Scutnaire</p> <p>8. CLEF scrl représentée par Mr Remi Wepierre</p> <p>9. SAW-B asbl représentée par Mr Quentin Mortier</p>
5.2 Identité des membres du comité de direction = comité de pilotage	Frédéric Bourgois, administrateur-délégué et Caroline Lambin administratrice-déléguée + un représentant de chaque cercle opérationnel composant la coopérative.
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Frédéric Bourgois, administrateur-délégué et Caroline Lambin administratrice-déléguée
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	Mandat gratuit pour les administrateurs. Coût total pour Coopeos de la rémunération des administrateurs-délégués en 2023 : 183.960 € (statut d'indépendant).
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Une telle condamnation n'existe pas envers une des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur, l'émetteur ou une personne liée autre qu'un actionnaire
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Il n'existe pas de conflit d'intérêt entre l'émetteur et des personnes détenant plus de 5% du capital de l'émetteur, des parties liées autres que des actionnaires, ou des membres de l'organe légal d'administration, du comité de direction ou des organes de gestion journalière de l'émetteur.
9. Identité du commissaire aux comptes.	Il n'y a pas de commissaire au compte

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Les comptes annuels relatifs à l'exercice 2021 et 2022 (voir en annexe) n'ont pas été audités par un commissaire mais on fait l'objet d'une vérification par un collège de vérificateurs aux comptes.
---	---

2. Fonds de roulement net.	Au 31/12/2023 : 1.480.641€. Du point de vue de l'émetteur, ce fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations sur les douze prochains mois.
3.1 Capitaux propres.	Au 31/12/2023 : 1.593.637 €, soit 34,3 % du total du bilan
3.2 Endettement.	Au 31/12/2023 : 1. Obligations subordonnées citoyennes : 550.473 € 2. Banque privée : 741.789 € dont 705.000 € sont garantis par un gage sur le fonds de commerce. 3. Investisseur public : 797.563 €
3.3 Date prévue du break-even. Cette date dépend du plan financier fourni par l'émetteur au comité de label.	Coopeos a passé le break-even (point mort) en 2019.
3.4 Date à laquelle la valeur comptable des parts équivaut à la valeur nominale.	Au 31/12/2022
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Pas de changement significatif sur les comptes au 31/12/2023. La coopérative poursuit sa forte croissance.

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant maximal pour lequel l'offre est effectuée	1 million d'euros
1.2 Destinataire de l'offre	Investisseur personne physique ou morale sur le territoire belge
2.1 Montant minimal de l'offre.	Aucun.
2.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	1 part de type B : 255 €
2.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	Pas de limite
3. Prix total des instruments de placement offerts.	1 million d'euros
4.1 Date d'ouverture de l'offre.	29/03/2024
4.2 Date de clôture de l'offre.	28/03/2025

4.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au fur et à mesure des souscriptions.
4. Droit de vote attaché aux parts.	Chaque coopérateur a droit à une voix. Un coopérateur ne peut participer comme mandataire, pour plus du dixième des voix présentes ou représentées à l'assemblée générale. Cfr article 23 des statuts.
5. Modalité de composition du Conseil d'administration.	Le conseil d'administration est composé de trois membres au moins et de dix au plus, coopérateurs ou non, nommés par l'assemblée générale. Cfr article 17 des statuts
6. Frais à charge de l'investisseur.	Aucun.
7. Allocation en cas de sursouscription	Les investisseurs ayant souscrit après que le plafond maximal de l'offre ait été atteint seront remboursés.

B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	<p>1- maintien du niveau fonds propres suite à la sortie progressive de W.Alter 2- augmentation des fonds propres en vue de compenser le besoin de fonds de roulement pour préfinancer les achats et les paiements dans le cadre des marchés publics</p> <p>La coopérative est de plus en plus sollicitée pour installer dans chaufferies dans le cadre de marchés publics, du fait de l'adhésion des communes au plan Pollec. Dans le cadre de certains marchés publics, la coopérative est confrontée à un délai de paiement moyen de 8 mois après le début du chantier. La coopérative doit donc renforcer ses fonds propres, en même temps que son endettement à court terme. Le développement de la coopérative n'est pas conditionné à de nouvelles souscriptions. Mais toute nouvelle souscription nous place en meilleure position pour obtenir du crédit bancaire.</p>
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien du niveau fonds propres suite à la sortie progressive de W.Alter : besoin de 60.000€ • Besoin en fonds de roulement pour le préfinancement des achats et faire face aux délais de paiement : besoin pouvant aller jusqu'à 900.000 €. <p>Le montant de 1.000.000€ s'avère suffisant pour la réalisation du projet considéré.</p>

3. Autres sources de financement pour la réalisation des investissements	Le développement de nos activités nous contraint à faire appel de manière plus importante au crédit bancaire afin de financer le besoin en fonds de roulement. Il s'agit de crédit à court terme de type revolving conclu avec W.Alter à hauteur de 400.000 €, remboursable annuellement. Ce crédit revolving était complètement remboursé au 31/12/2023. Une émission d'obligations à 15 ans sera lancée prochainement pour le financement d'un tiers-investissement.
--	--

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Les instruments de placement offerts sont des actions (Part de coopérateur)
2.1 Devise des instruments de placement.	Euro
2.2 Dénomination des instruments de placement.	Part de coopérateur de classe B « ordinaire ». Il existe également des parts de coopérateur de type A, « garants » et de classe C « équipe » qui ne font pas l'objet de la présente offre.
2.3 Valeur de souscription des instruments de placement.	255 €
2.4 Valeur comptable de la part au 31/12/2023	Capitaux propres / nombre d'actions = 325 € avant affectation du résultat, mais plafonnée à 255 €.
3. Modalités de remboursement.	Démission suivant les statuts (articles 12 et 14 des statuts) : être coopérateur depuis 3 ans minimum, démission dans la première moitié de l'année, validée par le CA. Le remboursement intervient après l'AG et la responsabilité s'éteint au terme de l'exercice social de la démission.
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Capital (dernier rang, après tous les créanciers)
5. Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	L'acquéreur doit être déjà coopérateur ou doit être validé par le Conseil d'Administration comme futur coopérateur (articles 9 et 9bis des statuts)
7. Politique de dividende	Limitation statutaire des dividendes au taux fixé par le CNC (Conseil national de la

	Coopération), soit 6 % net de la valeur nominale de la part. Décision par l'Assemblée Générale.
8. Date de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende.	Après l'assemblée générale qui valide le dividende.

Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité :	Un Prélèvement mobilier de 30 % maximum est retenu à la source sur les dividendes. Les particuliers assujettis à l'impôt des personnes physiques peuvent toutefois déduire le prélèvement mobilier retenu sur les dividendes pour un montant maximum de 833 euros de dividendes (exercice 2025, revenus 2024) par le biais de leur déclaration d'impôt. Ceux-ci peuvent donc récupérer maximum 249,9 € de prélèvement mobilier retenu (833€ de dividende x 30%)
Plainte concernant le produit financier	En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à muriel.flamand@coopeos.be . Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).
Droit applicable	La présente offre d'instrument de placement est régie par le droit belge

Annexes : Comptes annuels 2022 et 2021

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **COOPEOS**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue de Morimont

N° : 13/A

Boîte :

Code postal : 1340

Commune : Ottignies-Louvain-la-Neuve

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet : www.coopeos.be

Adresse e-mail : info@coopeos.be

Numéro d'entreprise

0644.403.464

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

27-11-2015

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **29-06-2023**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.2, A-app 6.6, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7, A-app 8, A-app 10, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Scutnaire Bruno

Rue de l'Invasion 52
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve
BELGIQUE

Lambin Caroline

Rue des Bruyères 19
1435 Mont-Saint-Guibert
BELGIQUE

Boitquin François

Avenue Ernest Renan 13
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Bourgeois Frédéric

Rue de Morimont 13A
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve
BELGIQUE

Chomé Frédéric

Chemin de la Bruyère 38
1473 Glabais
BELGIQUE

Daoud Ismael

Rue Everard 21 4
1190 Forest
BELGIQUE

Monsieur Jacinte

Avenue de la Reine 79
1310 La Hulpe
BELGIQUE

Marichal Patrick

Rue d'En Haut 31A
1315 Incourt
BELGIQUE

Clef SC

0898209805
Rue de Barry 20
7904 Pipaix
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

Wépierre Rémi

SAW-B ASBL

0422621674

Rue Monceau Fontaine 42 6

6031 Monceau-sur-Sambre

BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

Mortier Quentin

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>2.263.604</u>	<u>2.431.895</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	40.297	67.901
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	2.196.098	2.338.452
Terrains et constructions		22		1.312
Installations, machines et outillage		23	2.083.805	2.265.462
Mobilier et matériel roulant		24	65.293	24.678
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	47.000	47.000
Immobilisations financières	6.1.3	28	27.209	25.542
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>2.119.887</u>	<u>1.388.713</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	323.902	535.000
Stocks		30/36	91.313	
Commandes en cours d'exécution		37	232.590	535.000
Créances à un an au plus		40/41	1.375.553	637.353
Créances commerciales		40	1.107.527	430.697
Autres créances		41	268.027	206.656
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	420.431	216.360
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	4.383.490	3.820.608

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>1.416.190</u>	<u>1.089.487</u>
Apport		10/11	858.531	671.680
Disponible		110	808.531	621.680
Indisponible		111	50.000	50.000
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	17.456	401
Réserves indisponibles		130/1	401	401
Réserves statutairement indisponibles		1311	401	401
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	17.055	
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	8.629	-124.254
Subsides en capital		15	531.574	541.660
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>20.000</u>	
Provisions pour risques et charges		160/5	20.000	
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	20.000	
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>2.947.300</u>	<u>2.731.122</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17	1.609.019	1.742.862
Dettes financières		170/4	1.609.019	1.742.862
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	1.061.352	1.122.695
Autres emprunts		174/0	547.667	620.167
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	1.294.162	988.260
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	287.350	277.341
Dettes financières		43	300.000	
Etablissements de crédit		430/8	300.000	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	499.389	335.618
Fournisseurs		440/4	499.389	335.618
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	175.025	375.300
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	16.822	
Impôts		450/3	16.127	
Rémunérations et charges sociales		454/9	695	
Autres dettes		47/48	15.577	
Comptes de régularisation		492/3	44.119	
TOTAL DU PASSIF		10/49	4.383.490	3.820.608

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	487.119	257.455
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	43.583	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	248.451	238.224
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8	20.000	
Autres charges d'exploitation			640/8	2.180	18
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	172.905	19.213
Produits financiers		6.4	75/76B	50.757	48.254
Produits financiers récurrents			75	50.757	48.254
Dont: subsides en capital et en intérêts			753	50.484	47.790
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	56.667	60.404
Charges financières récurrentes			65	56.667	60.404
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	166.995	7.063
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	2	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	166.993	7.063
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	166.993	7.063

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	42.739	-124.254
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	166.993	7.063
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	-124.254	-131.317
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2	17.055	
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	17.055	
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	8.629	-124.254
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	17.055	
Rémunération de l'apport	694	17.055	
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	169.753
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	6.726	
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	176.480	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	101.852
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	34.330	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	136.182	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	<u>40.297</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	2.676.027
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	73.079	
Cessions et désaffectations	8179	3.937	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	2.745.169	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	337.575
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	214.121	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	2.624	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	549.071	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	2.196.098	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	25.542
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	1.667	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	27.209	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	27.209	

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Codes	Exercice
(42)	287.350
8912	723.131
8913	885.888
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)	
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges	
Dettes financières	
8921	862.383
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	
891	862.383
Autres emprunts	
901	
Dettes commerciales	
8981	
Fournisseurs	
8991	
Effets à payer	
9001	
Acomptes sur commandes	
9011	
Dettes salariales et sociales	
9021	
Autres dettes	
9051	
9061	862.383
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	
Dettes financières	
8922	862.383
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	
892	862.383
Autres emprunts	
902	
Dettes commerciales	
8982	
Fournisseurs	
8992	
Effets à payer	
9002	
Acomptes sur commandes	
9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
9022	
Impôts	
9032	
Rémunérations et charges sociales	
9042	
Autres dettes	
9052	
9062	862.383

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	0,9	
76		
(76A)		
(76B)		
66		
(66A)		
(66B)		
6502		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
91611	
91621	
91631	
91711	1.005.000
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RÈGLES D'ÉVALUATION

Amortissements linéaires au prorata temporis la première année.
Amortissement des installations chez le client selon la durée du contrat et à partir de la mise en service.
Les subsides à l'investissement sont amortis au même rythme que les immobilisés correspondants.
Autres immobilisés : 3 à 10 ans.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (RUBRIQUES 45 ET 178/9 DU PASSIF)

Dettes fiscales échues

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

MONTANT DES SUBSIDES EN CAPITALS OU EN INTÉRÊTS PAYÉS OU ALLOUÉS PAR DES POUVOIRS OU INSTITUTIONS PUBLICS

Codes	Exercice
9072	
9076	
9078	<u>531.574</u>

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent**

Nombre moyen de travailleurs
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais de personnel

Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100	0,9		0,9	0
101	1.355		1.355	0
102	43.583		43.583	0

A la date de clôture de l'exercice**Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire
 Femmes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction
 Employés
 Ouvriers
 Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	1		1
110	1		1
111			
112			
113			
120	1		1
1200	1		1
1201			
1202			
1203			
121			
1210			
1211			
1212			
1213			
130			
134	1		1
132			
133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	3		3
305	2		2

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841	2	5851	
5842	100	5852	
5843	10.000	5853	